

LA SOLUTION MINISTÉRIELLE Aux CLASSES SURCHARGÉES



CARTE SCOLAIRE 2021

L'IA confirme l'utilisation exclusive de la dotation (131 postes) pour les « priorités nationales » du Ministre...

Cette carte scolaire ne répond pas au plan d'urgence des écoles et aux revendications des enseignants !

Pour alléger, dédoubler, remplacer, il faut des postes tout de suite !

Ouverture des classes nécessaires !

Aucune fermeture de classe !



Le SNUDI FO 13 propose à toutes les délégations d'école (enseignants, AESH, parents d'élèves, élus...) de se mobiliser devant la DSDEN le jour du CTSD carte scolaire, **jeudi 11 février à 14h00**, de demander audience auprès du DASEN afin d'obtenir la satisfaction de nos revendications !

Un préavis de grève a été déposé du 5 au 19 février pour permettre aux collègues de se mettre en grève durant toutes les opérations de carte scolaire.

[Lire le préavis](#)



Les parents d'élèves de l'école maternelle **La Millière (11ème)**, rassemblés ce matin confirment à la presse qu'ils seront mobilisés devant la DSDEN jeudi 11/02 à 14h et demandent audience au DASEN pour obtenir l'annulation de la fermeture de la classe.

Les parents d'élèves de l'école maternelle **Buon (Arles)** se mobilisent avec l'élue à l'éducation pour demander audience au DASEN et obtenir l'annulation de la fermeture...

Ils ont raison ! C'est tous ensemble que nous pourrions bloquer les décisions du DASEN !



Retrouvez toutes les mesures envisagées par le DASEN, écoles par écoles, en bas de ce mail...

Toutes nos craintes sont confirmées !

Le DASEN invoque une baisse démographique « importante » à la prochaine rentrée : **1599 élèves en moins dans les écoles des Bouches du Rhône !**

Il estime donc qu'avec une dotation de 131 postes, il est en mesure de répondre aux « priorités ministérielles » :

- poursuivre les dédoublement en GS, CP et CE1 en REP et REP+,
- Augmenter les décharges des directeurs d'école (1 à 3 classes, 9 classes et 13 classes), conformément aux mesures de Grenelle

Le plafonnement des effectifs à 24 élèves en CP et CE1 hors Education prioritaire n'est pas une obligation cette année mais doit être « recherchée » quand les conditions sont réunies...

Aucune réponse à nos questions !

Après avoir rappelé les conditions désastreuses dans lesquelles les équipes doivent actuellement remplir leurs missions d'enseignement (manque de remplaçants pour pallier aux absences de collègues, manque de moyens de protection dans les écoles), les délégués FO ont demandé le détail de la ventilation des postes octroyés :

- Combien de postes nécessaires pour dédoubler toutes les GS, CP et CE1 en REP/REP+ ?
- Combien de postes nécessaires pour plafonner les CP et CE1 à 24 élèves hors REP
- Combien de postes nécessaires pour augmenter les décharges de direction ?

L'Administration n'a apporté aucune réponse, précisant que le DASEN présentera le détail des mesures lors du CTSD de jeudi 11 février, ne souhaitant certainement pas que la presse ébruite ces informations...

Cette carte scolaire ne répond pas aux revendications des collègues !

131 postes, c'est seulement 0.1% d'augmentation pour notre département !

Sans créations massives de postes correspondant aux besoins réels, ce sont des dizaines de situations catastrophiques qui se profilent dans un climat déjà explosif !

Ces mesures ne répondent en rien aux revendications des enseignants dans la situation actuelle !

Nous voulons continuer à enseigner et exigeons les moyens pour faire correctement notre travail et éviter que l'Ecole de la République soit réduite à un rôle de garderie Nationale !

Pour cela, il faut du personnel supplémentaire pour remplacer toutes les absences, ce qui permettrait d'éviter les brassages supplémentaires, vecteurs de la propagation du virus.

Pour cela, il faut du personnel supplémentaire pour alléger les groupes classe, respecter tous les gestes barrières et rattraper toutes les heures d'enseignement qui ont été perdues pour les élèves lors du 1er confinement et lors des absences non remplacées depuis ce début d'année.

Pour cela, il faut du personnel communal pour assurer le protocole sanitaire dans ces nouvelles classes et à la cantine.

Pour cela, il faut recruter du personnel enseignant et communal et il faut des nouvelles salles de classe !

C'est un véritable plan d'urgence pour nos écoles que nous réclamons !



FO dénonce cette carte scolaire !

Le SNUDI FO, aux côtés des personnels, n'acceptera pas une nouvelle dégradation des conditions de travail pour la prochaine rentrée et revendique :

- Ouverture de toutes les classes nécessaires,
- Annulation de toutes les fermetures
- Plafonnement des effectifs dans toutes les classes, dans toutes les écoles
- Augmentation du nombre de titulaires remplaçants
- Création des postes spécialisés à hauteur des besoins

Le SNUDI FO n'acceptera pas de gérer la pénurie en établissant des critères d'ouverture/fermeture. Il défendra tous les dossiers que vous lui confierez ! Il accompagnera toute délégation d'enseignants et de parents d'élèves auprès du DASEN.

Face à une menace de fermeture de classe ou à la non prise en compte d'une demande d'ouverture, le SNUDI FO vous invite :

- à informer les parents d'élèves pour qu'ils se mobilisent avec les enseignants et alertent la presse et les élus (Maire, conseillers départementaux, députés...) pour intervenir auprès du Préfet et du DASEN,
- à contacter la presse, à lancer des pétitions, à adopter des motions d'école...

Faites remonter toutes les informations nécessaires afin que nous puissions défendre vos revendications et préparons la mobilisation d'ensemble contre cette rentrée scolaire 2021 qui se prépare !

Mesures présentées par le DASEN

Selon notre propre comptage, d'après les documents de travail transmis, nous comptabilisons :

- 165 fermetures de classes
- 248 ouvertures de classes
- 14 ouvertures en ASH
- 1 poste d'UPE2A
- 5 postes de CPC adjoints
- 2 postes de Brigades départementales

Soit un solde de 105 postes sur 131 alloués

Il resterait donc 26 postes pour les nouvelles décharges de direction (dans l'attente de la confirmation du CTSD)

Vérifiez les informations pour votre école !

Mesures Marseille



Mesures Hors Marseille



Mesures ASH



Mesures Hors ASH



Si vous subissez une fermeture ou une non ouverture, contactez immédiatement le syndicat qui défendra votre dossier lors du CTSD du jeudi 11 février.

Éléments complémentaires

CPC EPS :

Le DASEN souhaite fermer 5 postes de CPC EPS actuellement vacants pour les substituer par des CPC « Adjoints » (circonscriptions Marseille Aygalades, Capelette, Corniche, La Rose, Le Merlan, Madrague, Mazargues et St Rémy de Provence).

Nous avons demandé des explications sur cette spécificité locale mais le DASEN s'exprimera sur cette décision « politique » lors du CTSD.

A l'heure où notre Ministre fait preuve de « gesticulations sportives », la suppression à terme de la spécialisation EPS dans les équipes de circonscription est un message clair concernant l'avenir de l'offre de formation continue auprès des enseignants, déjà soumise cette année avec les expérimentations des « constellations » (Plan Français et Mathématiques).

Brigades Bleues (piscine) :

Le DASEN met fin aux missions de 5 collègues brigades bleues qui dispensaient l'enseignement de la natation pour les écoles marseillaises, indiquant que cette mission relevait désormais de la municipalité marseillaise.

Le SNUDI FO 13 a demandé audience à l'adjoint au Maire de Marseille, en charge des écoles, afin de s'assurer que cet enseignement pourra bien être dispensé aux écoliers marseillais à la rentrée scolaire, avec du personnel qualifié (maîtres enseignants)

Brigades remplacement :

Le DASEN ne prévoit que 2 postes supplémentaires de brigades départementales.. ridicule inconcevable alors que toutes les écoles manquent cruellement de remplaçants dans le contexte actuel !

Enseignement spécialisé :

Le DASEN ne prévoit la création que de 7 postes d'ULIS, alors que le nombre d'enfants en inclusion explose dans nos classes et que la mutualisation des AESH dans les PIAL empêche l'aide et le suivi personnalisé de ces élèves en situation de handicap.

Le SNUDI FO 13 continue de revendiquer l'ouverture de structures spécialisées à hauteur des besoins réels.

Manque de locaux scolaires à Marseille :

Alors que de nombreux dédoublements de classes en GS, CP et CE1 doivent encore être réalisés cette année, de nombreuses écoles marseillaises manquent de locaux pour réaliser concrètement cette priorité nationale.

92 écoles ne disposent actuellement plus de salles disponibles.

33 sont concernées par des ouvertures qui ne pourront finalement pas être réalisés cette année encore en Education prioritaire, sauf à vouloir réquisitionner des BCD, des salles informatiques, des salles RASED, PSY ou même des salles des maîtres ou à imposer des co-intervention (2 maîtres pour 26 élèves en moyenne).

Quitte à réquisitionner, le SNUDI FO 13 revendique la création de salles de classes supplémentaires provisoire, de type algéco, de manière à pouvoir travailler avec des petits groupes, en toute sécurité.

Nos portes, en toute sécurité, après accord de l'équipe enseignante, auprès de la municipalité marseillaise.



Vos délégués FO « carte scolaire »

PELONE-CARRIE Vannina : 07.81.69.89.38

NEFF Franck : 07.62.54.13.13

cartescolaire@snudifo13.org



PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Nouvelle carte 2021 disponible !

>>ICI<<

Quels avantages ?

1/ Vous pouvez fractionner votre paiement jusqu'à 10 mensualités. La 1ère s'effectuera fin janvier 2021

2/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts

3/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement

4/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière.

5/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour décider de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

